

Grandeur et décadence de la Maison de Bouillon

PREMIERE PARTIE

Les derniers ducs de Château-Thierry

Communication de M. Roger Deruelle du 6 avril 1974.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de rappeler la filière qui amena la maison de la Tour d'Auvergne à s'approprier les hauts titres nobiliaires de prince et duc de Bouillon.

C'est en 1530, que nous voyons, pour la première fois un Robert de la Marck de cette célèbre famille prince de Sedan et duc de Bouillon seigneur de Château-Thierry ; il avait reçu cette faveur en usufruit de François 1^{er} en récompense de ses services ; il était le neveu du fameux sanglier des Ardennes qui s'illustra tant sur les champs de bataille ; trois générations lui succéderont, dont l'une fera graver en plusieurs endroits des remparts du château la fameuse devise que ses aïeux lui avaient laissée en héritage « Non impune lacessis » : Nul ne s'y frotte. Puis Château-Thierry rentre dans le domaine royal jusqu'au jour où Charles IX l'érige en duché pairie en faveur de son frère le duc d'Alençon, mort prématurément en 1566 en notre château ; après quoi la ville retourne une nouvelle fois à la couronne et donnée en apanage au comte de Saint-Pol en 1616 ; à sa mort nouveau retour à la couronne et ce ne sera qu'en 1651, à la suite du traité d'échange des principautés de Sedan et Raucourt contre les duchés de Château-Thierry et d'Albret que Château-Thierry sera cédé au duc de Bouillon, que ses descendants conserveront jusqu'à la Révolution.

Or, la maison de la Marck est bien près de s'éteindre : en effet, le dernier d'entre eux Guillaume Robert de la Marck meurt en 1588 sans descendance et c'est sa sœur Charlotte qui en reçoit la succession ; celle-ci se marie avec Henri de la Tour, vicomte de Turenne, de la maison de la Tour d'Auvergne, mais elle meurt bientôt à son tour, et son mari, en vertu d'un testament qu'elle avait fait en sa faveur, d'ailleurs plus tard vainement contesté, héritait les titres de prince de Sedan et duc de Bouillon ; voilà

comment les la Tour d'Auvergne s'attribuèrent les titres nobiliaires les plus convoités de la noblesse de France, non par les mérites du sang, mais par le simple jeu d'une alliance matrimoniale avantageuse.

Il n'est pas sans intérêt de se pencher sur cette figure étonnante que fut Henri de la Tour d'Auvergne, le premier de sa lignée qui porta les titres de duc de Bouillon et prince de Sedan ; il fut en cette fin du XVI^e siècle un rude condottiere, une des personnalités marquantes du mouvement protestant ; né en 1555, élevé par son grand-père, le connétable de Montmorency, plus connu sous le nom de Vicomte de Turenne, on le voit déjà dès l'âge de 18 ans, se distinguer sur les champs de bataille, en particulier au siège de la Rochelle ; il embrasse le calvinisme, s'attache au duc d'Anjou et avec lui se range dans le clan des mécontents ; dès 1576, il se range sous la bannière du roi de Navarre, le futur Henri IV ; il est partout, en même temps homme de guerre et diplomate ; il négocie, participe aux synodes des réformés ; on le trouve à leur côté à la défense de Montauban, à la bataille de Coutras, contre le duc de Joyeuse. En 1589, lors de l'avènement d'Henri IV, il est nommé Premier Gentilhomme de la Chambre. Malgré ses convictions calvinistes, il est le premier à engager le Roi à abjurer, et l'incite à s'emparer de Paris, tandis qu'envoyé en mission à Londres, en Allemagne, en Hollande, il négocie avec les princes protestants. Dans le débordement de ses activités, il trouve quand même le temps de se marier, il épouse en 1591 Charlotte de la Marck, qui lui apporte en dot le duché de Bouillon et la principauté de Sedan avec les titres qui leur sont attachés ; à cette occasion, il reçoit le bâton de maréchal, sous lequel il se distingue dans des combats en Normandie, en Picardie, en Champagne ; c'est lui qui conclut en 1596 un traité d'alliance avec l'Angleterre ; après l'assassinat d'Henri IV, il fait partie du conseil de Régence, il contribue à l'élevation du maréchal d'Ancre et à la disgrâce de Sully, et ne peut s'empêcher de comploter comme un des principaux chefs du parti protestant ; à ce titre il prend le commandement de l'armée des princes révoltés, ce qui lui vaut d'être déclaré rebelle et criminel de lèse majesté, mais la paix est vite revenue, et désormais soumis et conformiste il rentre finalement dans les bonnes grâces du pouvoir ; nous sommes en 1621, c'est à dire deux ans avant sa mort, il en vient même à décliner l'offre des révoltés de la Rochelle qui le suppliaient de se mettre à leur tête en vue d'une prise d'armes générale. Sa première femme Charlotte de la Marck étant morte en 1594, sans postérité, il épousait l'année suivante Isabelle de Nassau, fille puinée de Guillaume d'Orange, roi des Pays-Bas ; il est amusant de rappeler que sa mère est précisément cette Charlotte de Bourbon Montpensier, ex-abbesse de Jouarre, qui conclut le désastreux échange du riche prieuré de Saint-Christ près de Péronne contre la maigre terre de Verdilly que possédait le duc de Chaulnes : échange de 1571 qui permit à l'abbesse de recueillir quelques espèces sonnantes et trébuchantes, qui lui permirent d'organiser sa fugue à travers l'Allemagne, où elle s'empressera d'abjurer la

religion de son enfance ; elle réussit à gagner les Pays-Bas, et là, reçue à bras ouverts à la cour du roi, elle se mariait peu après avec le prince d'Orange. C'est dans ces conditions qu'Elisabeth de Nassau, fille d'une ancienne abbesse de Jouarre, assurera la descendance de la Maison de Bouillon. Frondeur par excellence Henri de Bouillon n'en était pas moins un intellectuel averti, dont la vaste culture servit la cause des lettres et des arts ; il fondait à Sedan une Académie ainsi qu'une riche bibliothèque et laissait des Mémoires dont la première partie fut publiée en 1666. En 1623, à sa mort il laissait 3 enfants, 2 garçons et une fille, l'aîné sera Frédéric Maurice, et le second le grand Turenne.

Frédéric Maurice sera le portrait type de son père, aussi bouillant, aussi brouillon que lui ; conspirateur né, intrigant, il sera un grand personnage qui portera sa marque à tous les événements du siècle.

Il naquit à Sedan en 1605 ; sous l'égide de son Parent Guillaume d'Orange, il s'initie de bonne heure en Hollande au métier des armes.

Nommé gouverneur de Maestrich, il a l'occasion de fréquenter la cour de Bruxelles, c'est là qu'il rencontre une jeune fille de 16 ans, Eléonore de Bergh, d'une éclatante beauté ; c'est aussitôt le coup de foudre, et malgré la différence de religion qui les sépare, Eléonore est catholique, et malgré les pressions hostiles de son entourage, il l'épouse en 1634. Trois ans après Frédéric Maurice abjurait la réforme et se rangeait à la confession de son épouse au grand scandale de la famille Bouillon.

Le jeune ménage s'installe dans leur principauté souveraine de Sedan dans une ambiance particulièrement tourmentée, car Sedan est alors le centre de ralliement de tous les mécontents de l'époque, des contestataires qui s'élèvent contre la politique autoritaire de Richelieu, et Frédéric Maurice se laisse entraîner dans une conjuration qui déterminerait la chute du Cardinal avec l'aide des Espagnols ; le complot échoue et le duc de Bouillon est bien près de subir le même sort que ses complices de Thou et Cinq Mars. Mais, grâce à l'entremise d'Eléonore, Richelieu consent à pardonner, moyennant toutefois la cession à la couronne de ses principautés de Sedan et Raucourt suivant une déclaration formelle d'abandon, ce qui fit dire « le duc de Bouillon a perdu Sedan pour sauver sa tête ». Après la mort de Richelieu, suivie de peu par celle de Louis XIII, le duc essaie d'obtenir de la régente Anne d'Autriche la restitution de Sedan ; ce sera en vain, tout au plus obtient-il certaines compensations. Dépité, il émigre quelque temps en Italie, où il intrigue tout à son aise ; rentré en France, il complotera aux côtés des frondeurs les princes de Condé et Conti ; sa femme Eléonore s'y mêle d'ailleurs avec fougue aux côtés de la duchesse de Longueville. En juin 1652, la Fronde est matée l'autorité de

Mazarin est désormais assurée, et dans un geste magnanime fera la paix avec les princes ; ils seront absous. Quant au duc de Bouillon, soucieux de sa situation compliquée qui découlait du compromis d'échange, il se verra accordé dès 1647, les compensations promises, c'est-à-dire les duchés d'Albret et de Château-Thierry, arrangement qui sera complété par le contrat définitif du 21 mars 1651 ; celui-ci énumérait les contre échanges consentis aux Bouillon, c'est-à-dire outre le duché d'Albret et le duché et la pairie de Château-Thierry, y compris Epernay et Châtillon-sur-Marne, le comté d'Auvergne, la baronnie de la Tour, le comté d'Evreux, les domaines terres et seigneuries de Poissy et Saint-James, le comté de Beaumont en Périgord, la châtellenie de Gambais. Le contrat spécifiait en outre que « les dits seigneurs commissaires délaissent également au dit seigneur de Bouillon toutes les appartenances, dépendances et annexes des dites terres : villes, domaines, châteaux, justices, greffes, tabellionages, vassaux, ces rentes, droit de déshérence, aubaines et batardises, etc. ».

Malgré la profonde amertume ressentie par le duc de Bouillon, il faut bien convenir que tout compte fait, l'échange apportait à sa Maison des avantages substantiels ; c'était bien l'avis de Saint Simon exprimé dans ses Mémoires : « Il céda ce pot à moineaux et cette souveraineté (Sedan) qui n'avait d'appui ni de fonctions que les révoltes, et eut avec son abolition, la dignité de duc et pair de France, et les apanages de deux princes, qui après les avoir possédés, ont l'un après l'autre porté la couronne de France, le dernier des Valois, et le premier des Bourbons, je veux dire Château-Thierry et Albret, dont le revenu d'une semaine excède de beaucoup celui de toute l'année de Sedan et de Bouillon ».

Finalement, Frédéric Maurice fera contre mauvaise fortune bon cœur, d'autant plus qu'il fréquente assidûment la Cour, auprès de laquelle il conquiert bien des suffrages, désormais persona grata, particulièrement écouté, ou comme dit la chronique, « qui peut tout sur la reine et le cardinal de Mazarin, étant dans le conseil le plus intime, et sur le point d'être déclaré surintendant des Finances », mais il meurt subitement emporté par une fièvre pourpre.

Les Mémoires de Saint Simon nous font savoir que le comté d'Evreux valait plus de 300.000 livres de rentes avec ses bois et dépendances ; il en valait 250.000 à la fin du règne de Louis XV, d'après le duc de Luynes. Le vicomté de Turenne rapportait 80.000 livres ; le domaine de Château-Thierry net 35.000 livres. Et Saint-Simon de conclure : « ce qui devait coûter la tête à Monsieur de Bouillon lui procura ce qu'il n'eut pas eu en récompense s'il eut sauvé l'Etat ; c'est ce duc de Bouillon qui a commencé à être prince en Italie avant que de l'être devenu en France par son échange ; il y commanda les troupes du pape, dont il obtint à Rome le traitement de souverain, et eut un tabouret devant lui ; il sut bien faire valoir depuis cette grande distinction ailleurs, où

elle lui applanit beaucoup de choses ; mais toutefois, le Parlement de Paris, épouvanté de l'immensité de l'échange, et qui d'ailleurs ne connaît de princes que ceux du sang, ne put se résoudre d'en faire l'enregistrement, qui n'est pas encore consommé aujourd'hui, mais en attendant Messieurs de Bouillon ont toujours joui des biens et des honneurs » (fin de citation). Malgré Saint-Simon, l'année suivante, le 7 février 1653, la veuve du duc de Bouillon, Eléonore de Bergh, « comme gardienne et tutrice de Messeigneurs, ses enfants, » fit procéder à l'enregistrement du contrat d'échange au siège présidial, et le 8 mars suivant à la prévôté de Château-Thierry.

Après la mort de son mari, Eléonore de Bergh, veuve déplorée, tout à la fois courageuse, ambitieuse et fort habile, réside quelque temps dans son Château de Chafiry ; elle défend avec fougue les intérêts de sa Maison dans cette procédure compliquée que crée l'application du contrat d'échange, elle chérit tendrement ses enfants, et recherche pour eux les alliances les plus brillantes. A Château-Thierry, Eléonore de Bergh sensible au triste sort des pauvres et des malades installe à l'hospice de la Charité les frères Saint-Jean de Dieu, chargés de leur assurer asile et protection, dans son irrésistible élan charitable, elle n'a aucun scrupule à déposséder les Augustines de l'Hôtel Dieu de leurs revenus pour en faire bénéficier sa fondation. Dans un des articles du contrat d'échange, il est intéressant d'y relever un inventaire, dressé en 1655, général des meubles, qui garnissaient alors les appartements du Château ; malheureusement c'est une énumération systématique qui ne nous renseigne aucunement sur la disposition des pièces qui les renfermaient : tapisserie de haute lisse des Gobelins, Aubusson et des Flandres, 20 lits avec leurs rideaux, rinceaux, ornements, passementeries, 2 chaises d'affaires (chaise percée), 20 tables, 3 malles de cuir, batterie de cuisine, vêtements, casques, habits, pourpoints, simares, cornettes, cotillons. Un grand nombre d'armes : 46 mousquets, arquebuses, 1 fusil (nouveauté de l'époque), épées, sabres, poignards, et surtout très précieux un souvenir de famille « la grande épée de Robert de la Marck, qui était un sabre de 6 pièces de lame d'un seul tranchant et d'une trempe si merveilleuse qu'il aurait dit-on, coupé une buche » (Abbé Hébert).

Le château était alors très fréquenté, en état de recevoir de nombreux hôtes, ainsi Turenne en 1656 avant d'aller investir Valenciennes envoie au château de sa belle-sœur une partie de ses équipages, comme l'atteste un compte de dépenses dressé par les échevins de Château-Thierry « a été payé la somme de 26 livres pour la nourriture des hommes, chevaux et chiens envoyés à Château-Thierry suivant ordre du 11 juin 1656 par le maréchal de Turenne ».

De santé chancelante depuis la mort de son mari, elle ne lui survivra que cinq ans, elle sera enterrée auprès du duc à Evreux, dans l'église de Saint-Tourin ; laissant 10 enfants, dont l'aîné

Godefroy Maurice venait d'atteindre ses 16 ans ; ce sera l'héritier de son père ; son frère Emmanuel Théodore sera abbé, duc d'Albret, Grand aumônier de France, le fameux bouillant cardinal de Bouillon. Citons également une sœur Mauricette Fébronie dite la princesse d'Evreux, dont le mariage avec Maximilien de Bavière en 1688 sera célébré en l'Eglise Notre Dame du château. Déjà à 21 ans, Godefroy Maurice est pourvu de sa haute charge de Grand Chambellan, fonction qui se transmettra à ses descendants jusqu'à l'extinction de la race, et qui consistait à présider le lever de sa Majesté suivant un protocole singulièrement compliqué ; dès 1656, des lettres patentes qui confirmaient le contrat d'échange de 1651, ratifiaient en même temps son titre et son rang de Prince ; voici d'ailleurs ses titres et qualités d'après l'Etat de France de 1665 : Godefroy Maurice de la Tour d'Auvergne souverain duc de Bouillon, duc d'Albret et de Château-Thierry, comte d'Auvergne et d'Evreux, vicomte de Turenne et de Lonquet, de Tulle, Garon, de Simeuil et de Mongacon, pair et Grand Chambellan de France, gouverneur de la Haute et Basse Auvergne.

C'est le seul des Bouillon qui ait résidé quelque temps à Château-Thierry tout au moins au début de son règne en compagnie de sa femme née Marie-Anne Mancini ; cette délicieuse duchesse y fera connaissance avec Jean de La Fontaine ; elle le prendra sous sa protection elle en deviendra l'égérie, et l'introduira dans les salons mondains de la capitale ; notre château peut s'enorgueillir d'avoir été le témoin de ces premières et mémorables rencontres qui déterminèrent la destinée de notre grand fabuliste. Le séjour qu'y fit Godefroy Maurice montre bien que le château restait encore très habitable, malgré qu'il ait été quelque peu délaissé depuis les séjours éphémères qu'y fit Louis XIII en 1633 et 1635 à l'occasion de ses chasses favorites ; il comprenait un vaste corps de logis, dominant la ville et prolongé sur le couchant par une longue suite de constructions, où se situait une galerie des fêtes, le tout surplombant un superbe parc et une épaisse forêt au pied même du château et qui s'étageait tout le long des pentes de l'actuel cimetière et du quartier Charles-Martel. Godefroy Maurice était loin d'avoir la carrure au physique et au moral de ses aïeux ; reportons-nous à Saint-Simon qui nous en trace le portrait « un bonhomme de peu d'esprit, de peu de sens, ruiné, gouverné, dominé par tous les siens à merveille, aimé du gros parce qu'on aime en gros ses sortes de bénins caractères, mais prince tant qu'il pouvait et avec grand embarras ». Quel contraste dans la lignée des Bouillon, au trublion, au condottiere faisait place un Seigneur bien paisible, ennemi des intrigues et des aventures. Plus tard, Saint-Simon, qui n'a jamais pu pardonner aux Bouillon leur rapide élévation, en faisait sa tête de turc dans sa langue toujours incisive : « le duc de Bouillon avait auprès du roi le mérite de 50 années de familiarités, celui de la plus basse flatterie, d'une grande assiduité, et par dessus ceux-là, si puissants auprès du roi, il en avait un autre que le faisait encore plus valoir, il avait fort peu d'esprit ».

Au début de leur mariage les Bouillon partagaient leur résidence entre Château-Thierry et Paris, où ils possédaient un bel hôtel, rue Neuve des Petits-champs à proximité des hôtels de Nevers et de Mazarin ; en 1676, ils le quittaient pour le somptueux hôtel construit par Mansard sur le quai Malaquais (à l'emplacement de l'actuelle école des Beaux-Arts) ; c'est là que la duchesse tiendra sa cour, une cour où s'épanouissaient toutes ses qualités de maîtresse de maison, mêlant le plus aimable visage à l'esprit le plus vif et le plus primesautier. En 1686, Godefroy Maurice, ce grand bâtisseur, fait construire sur l'emplacement d'une ancienne maison de plaisance de la reine Jeanne de Navarre l'imposant château de Navarre à quelques kilomètres d'Evreux ; il y enfouira une fortune ; si le corps du château était sans grand caractère, par contre le parc dessiné par Le Nôtre était remarquable et rivalisait avec ses plus belles créations, ce sera désormais la résidence favorite du duc, où il s'adonnait pleinement à sa passion de la chasse. Par contre, le château de Château-Thierry sera délaissé, abandonné sans appel, on économisera au maximum sur son entretien ; il sera occupé partiellement par des serviteurs ; la place d'armes sera changée en jardin ; les souterrains comblés ou murés ; les réservoirs, les bassins, les fontaines jaillissantes seront laissées à l'abandon.

Notre duchesse Marie-Anne, après une vie bien agitée, entrecoupée d'exils et de procès, s'éteignait en 1714 à l'âge de 68 ans, où, comme dit la chronique, « l'on voyait encore en elle de la beauté et mille agréments ». Son mari, le duc, lui survécut sept ans, après une vie paisible sans histoire, il mourut en 1721 à 80 ans ; il s'était démis depuis la régence de sa charge de Grand Chambellan et de son gouvernement d'Auvergne en faveur de son fils aîné. Le duc et la duchesse avaient donné naissance à 5 garçons et 5 filles. Nous ne nous occuperons pas de l'aîné, Louis Charles de la Tour, prince de Turenne, qui mourut en 1692 sans postérité pour nous reporter sur le second fils Emmanuel Théodore de la Tour, duc d'Albret et de Bouillon, et seigneur de Château-Thierry depuis 1721, il naquit en 1668, il se désintéressa de sa bonne ville, où il semble ne pas être allé de toute sa vie ; c'est de cette époque que date le début de délabrement du château : la maison de Richelieu où était établie la capitainerie était fermée ; les appartements des princes étaient désormais réservés aux prévôts de la ville ; l'église Notre-Dame à peu près désaffectée ; le tout laissé à l'abandon, sans aucune dépense d'entretien, soumis aux sévices du temps et des hommes, ne bénéficiant d'aucun crédit de ses propriétaires. Par contre, le duc n'hésitait pas à vouloir soutirer de l'argent à son profit de ses habitants : d'ailleurs, l'Abbé Hébert nous en apporte le fait : « l'intendant du duc ayant prétendu exiger des droits supplémentaires sur les denrées entrant dans la ville, les habitants outrés envoyèrent une délégation à Navarre pour protester contre une telle exigence ; un procès s'en suivit, et finalement ils eurent gain de cause ».

Si l'on s'en rapporte à Saint-Simon, « contrairement à son père, le duc de Bouillon avait beaucoup d'esprit et même fort orné, mais avec cela peu agréable ». Sa vie somme toute se résume dans l'histoire de ses mariages, car il se maria quatre fois, tour à tour en 1696 avec Marie-Armande de la Trémouille, qui mourut en 1717 après lui avoir donné huit enfants ; l'année suivante avec la fille du marquis de Barbézieux, secrétaire d'Etat, morte peu de temps après lui laissant un fils, en troisièmes noces avec M^{le} de Simiane, qui mourut en couches, et enfin pour la quatrième fois en 1725, avec Louise Henriette Françoise de Lorraine, fille du comte d'Harcourt, prince de Guise, dont il eut un enfant. Cette dernière union ne fut pas particulièrement heureuse et l'objet de disputes intimes assez fréquentes. On lit dans les « Mémoires de Mathieu Marais » : le duc de Bouillon s'est remarié pour la quatrième fois, il a épousé Mademoiselle de Guise de la Maison de Lorraine ; la goutte l'a pris par tout le corps le jour de sa noce ; on le portait à quatre, et il a dit « ou qu'on me fasse mourir, ou qu'on me laisse me marier ». Il s'est marié, a fort bien fait son devoir, et envoyé dire à sa belle-mère qu'il n'avait que vingt ans. Le prince de Conti a dit que c'était un cerf à sa quatrième tête. Ce qui n'empêchait pas la toute jeune duchesse d'être capricieuse, violente, emportée, excessivement galante, et, selon les Mémoires de M^{le} Aissé, ses goûts s'étendaient depuis le prince jusqu'au comédien », et le marquis d'Argenson d'ajouter dans ses Mémoires : le prince était malheureux par toutes les infidélités que lui faisait M^{me} de Bouillon, d'ailleurs mégère et noire ; ils se quittaient et se reprenaient ». D'ailleurs sa légèreté était de notoriété publique, et le nom de ses amants était sur toutes les lèvres, c'est Tribou, c'est Grandval, acteurs de l'Opéra, etc. ce qui donna lieu à une chansonnette (*Cf. le Chansonnier historique du XVIII^e siècle publié par E. Raumié, t. VI, p. 28.*)

*Que Granval baise la Bouillon
Lorsque son Prince la délaisse
Ah ! le voici, ah ! le voilà
Celui qui rit de tout cela...*

M^{le} Aissé, dans une de ses lettres, va jusqu'à accuser M^{me} de Bouillon d'avoir empoisonné, par jalouse, Adrienne le Couvreur, pour mieux s'attacher Maurice de Saxe, qui retenait la célèbre actrice ; mais Voltaire eut vite fait de réfuter une telle affirmation en déclarant : « M^{le} le Couvreur mourut entre mes bras d'une inflammation d'entraillles, et ce fut moi qui la fis ouvrir, tout ce que dit M^{le} Aissé sont les bruits populaires qui n'ont aucun fondement. » Par contre nous aurions mauvaise grâce de ne pas lui reconnaître un mérite, celui d'avoir tenu à rendre visite à ses fidèles sujets, les habitants de Château-Thierry, le 19 juillet 1728. A ce propos, l'Abbé Hébert, notre historien local, nous décrit la grandiose réception que lui réserva la population ; celle-ci mobilisa sa milice bourgeoise, qui, en grand uniforme, se rendit à la rencontre de la duchesse qui arrivait par le faubourg de Marne.

Deux ans après, mourait Emmanuel Théodore en 1730, laissant onze enfants de ses quatre mariages.

Attardons-nous quelque peu sur son frère puiné, le quatrième fils de Godefroy Maurice, *Henri Louis de la Tour, comte d'Evreux*, qui vécut de 1679 et 1753 et qui joua un certain rôle dans le cours du XVIII^e siècle. Je laisse à Saint-Simon le soin d'en faire le portrait : « il n'avait de commun avec son grand oncle M. de Turenne que d'être l'homme le moins simple en affectant de paraître le plus. Avec un esprit au-dessous du médiocre, il avait le plus d'art, de manège sous terre et d'application vers ses buts ». Et plus loin : « En lui s'était retiré le bon sens de la maison, ses vues, son ambition, et le manège sourd mais honnête n'était pas médiocre. » Contrairement à ce tableau plutôt sombre d'un caractère qui ne préjugeait guère d'un bel avenir, il fit pourtant carrière dans l'armée, colonel du régiment de Blésois dès l'âge de 18 ans, en 1698, maréchal de camp en 1704, enfin lieutenant général en 1708. Il achète le comté d'Auvergne en 1705, puis le gouvernement du Poitou en 1718 et celui de l'Ile-de-France en 1719. Ambitieux, désirant avant tout asseoir sa fortune, il s'attache au comte de Toulouse, relation particulièrement brillante, puisqu'il est le fils naturel légitimé, né des amours de Louis XIV et de M^{me} de Montespan, et pour lequel le Roi Soleil marquera toujours une préférence ; sensible à cette amitié envers son fils, le monarque alloue au duc en 1701, une pension de 2.000 écus, somme importante mais bien insuffisante pour redresser une trésorerie obérée de dettes criantes. Aussi conformément à l'adage « la fin justifie les moyens » et suivant la formule imagée de M^{me} de Grignan, comme quoi « les meilleures terres ont quelquefois besoin de fumier », il jette son dévolu sur la plus fortunée des héritières de Paris, Anne-Marie, une roturière, fille du financier en renom Antoine Crozat, qu'il épouse le 23 avril 1707, elle lui apportait une dot à 20 millions de l'époque, justifiant le sobriquet donné à sa bru par la duchesse de Bouillon « son petit lingot d'or » ; elle avait à peine 12 ans. Le mariage est célébré avec un faste extraordinaire dans le somptueux hôtel de la Place Vendôme, où Crozat, qui protège personnellement Watteau, a réuni ses plus belles collections ; malgré la féerie du décor, les envolées nuptiales des conjoints ne furent guère concluantes, et le temps n'arrangea rien à l'affaire ; le comte d'Evreux continua à n'éprouver envers son petit lingot d'or que froideur et indifférence. Saint-Simon écrit : « il ne la toucha pas du bout des doigts », incompatibilité qu'il attribuait à son état de roturière, sans avoir égard, comme le rapporte le Journal de la Régence de Jean Bunat, à la jeunesse et à la sage conduite de son épouse. Dans de telles conditions, le comte d'Evreux n'eut plus qu'un désir c'est de faire annuler son mariage, dans l'intervalle il se console de ce qu'il considère comme une mésalliance, dans les bras de sa cousine de Durfort, veuve du duc de Lesguières, liaison qui durera jusqu'à la mort de la duchesse en 1740 (Mémoires du duc de Luynes). Après la mort de Louis XIV, l'avènement de la Régence lui procurera la prospérité tout à la fois

charges, honneurs et richesses, c'est l'époque par excellence des spéculations immobilières, où sur les conseils de son bon ami le banquier Law il va se lancer avec ardeur ; il en retirera de substantiels bénéfices et deviendra immensément riche ; il réussira en particulier à acquérir à bon compte des terrains situés sur les anciens marais des Gourdes (Faubourg-Saint-Honoré), sur lesquels il édifiera le somptueux hôtel, qui lui permettra de recevoir les plus illustres hôtes, le Régent et les Princes, le rêve de toute sa vie, il en confie la construction à l'architecte Claude Mollet qui la terminera en 1718 ; il portera le nom d'hôtel d'Evreux pendant tout le XVIII^e siècle jusqu'au jour où, après des fortunes diverses, il deviendra le Palais de l'Elysée. Voici la description de la soirée inaugurale, conté par Jacques Levron : « la réception qui est donnée au Régent est magnifique ; on admire fort les lustres », « qui étaient du dernier beau », les tableaux, les consoles ouvragées, et tout ce meuble bien digne de la maison de la Tour d'Auvergne. Anne-Marie Crozat pour la première fois, sort de l'ombre avec une bonne grâce, qui dissimule ses peines intimes, elle fait les honneurs du logis à Philippe d'Orléans, et supporte sans frémir la présence et l'arrogance de M^{me} de Lesdiguières, maîtresse en titre de son époux ». Mais enfin lasse des infidélités d'une homme qui n'a jamais eu d'époux que le nom, elle demande la séparation de corps et de biens, elle lui est accordée ; elle réintègre le domicile paternel après que le comte d'Evreux lui eut restitué sa dot ; elle meurt peu de temps après en 1729, à l'âge de 35 ans.

L'heureux temps de la Régence est passé ; le comte d'Evreux commence à subir des ans l'irréparable outrage, rendu plus pesant encore par des excès de bonne chère et de chair fraîche. Saint-Simon écrira : « apoplectique et usé, il est hors d'état de se remarier ». Malgré tout, à peu près impotent, le comte d'Evreux traînera dans son hôtel une vie lamentable auprès d'une gouvernante M^{lle} de la Haye, de quelques laquais, et d'un cocher préposé à la conduite de son carrosse timbré aux armes de la Tour d'Auvergne, il meurt en 1753, à l'âge de 78 ans.

Quelques mois plus tard, l'hôtel d'Evreux est vendu judiciairement, Louis XV l'achète au comte de Turenne, légataire du comte d'Evreux pour la somme de 730.000 livres, et le donne à M^{me} de Pompadour. Après sa mort en 1764, il redevient la propriété du roi qui le vend à l'Abbé Terray, son contrôleur général des finances. Terray le revend en 1773 pour un millier de livres à Nicolas Beaujon, banquier et grand spéculateur, conseiller d'Etat.

Beaujon ne regarda pas à la dépense pour doter l'hôtel d'Evreux d'un luxe inouï qui dépassait celui de la marquise de Pompadour ; Merry Bromberger écrit dans son « Roman de l'Elysée » : Son lit était une corbeille de roses peintes, un jeu de glaces le faisait s'éveiller le matin dans ses draps de linon au milieu des parterres de fleurs étendus sous ses fenêtres, le soir il se couchait dans une

féerie : on éclairait pour enluminer ses rêves les arbres et les statues du parc de feux de bengale, couleur d'or d'infusion. La salle de bains tendue de mousseline à petits bouquets doublés de roses était si ravissante que M^{me} Vigée Lebrun, venu faire le portrait de Beaujon voulut absolument s'y baigner ». Après sa mort, en 1786, les richesses de Beaujon furent dispersées aux enchères, tandis que Louis XVI devenait propriétaire de l'hôtel ; il le revendait aussitôt à sa cousine Louise Marie Thérèse Bathilde d'Orléans, duchesse de Bourbon, alors âgée de 37 ans, l'hôtel d'Evreux devenait l'Elysée Bourbon, mariée avec le prince de Condé, et outrageusement trompée, elle avait reporté toutes ses tendresses sur son fils, le jeune duc d'Enghien, le fusillé des fossés de Vincennes. Au moment de la tourmente révolutionnaire, imitant le zèle opportuniste de son frère Philippe Egalité, elle se fait nommer la citoyenne Vérité, ce qui ne l'empêche pas de se faire arrêter comme suspecte, emprisonnée à la prison de la Force, la veille d'être exécutée, survint Thermidor qui la sauva de sa guillotine. Pendant ce temps l'Elysée Bourbon était transformée en hôtel de ventes, tandis que le parc, ouvert au public, devenait le rendez-vous des Incroyables et des Merveilleuses. En 1797, le Directoire permit à la citoyenne Vérité de réintégrer son Elysée Bourbon, mais devant les dépréciations subies, et des frais qu'entraînait une restauration urgente, elle fut contrainte de louer le rez-de-chaussée à un certain Benoît Hovyn, nouvellement enrichi, tandis qu'elle se réservait le premier étage : proximité désastreuse, qui vit l'Elysée transformé en bal public, tandis que son parc était le théâtre de jeux forains et d'attractions variées, ce sera le Hameau Chantilly. Le 6 août 1805, Joachim Murat en deviendra propriétaire, il y donnera avec Caroline, des fêtes d'une grande munificence ; il le cédera à son beau-frère Napoléon, qui le baptisera l'Elysée Napoléon ; ce fut là qu'il signera sa seconde abdication le 22 juin 1815. La Restauration restituait l'hôtel à la Duchesse de Bourbon, qu'elle échangera contre l'hôtel Matignon appartenant à Louis XVIII ; le palais sera désormais affecté à la résidence des souverains de passage jusqu'au moment où en 1871 l'Elysée deviendra finalement celle des Présidents de la République.

Revenons maintenant au frère aîné du duc d'Evreux, Emmanuel Théodore, il meurt en 1730, laissant deux enfants de ses quatre mariages, l'aîné Frédéric Maurice Casimir, dit le prince de Turenne, devait mourir douze jours après son mariage avec la petite fille du roi de Pologne, la princesse Sobieska Charlotte.

C'est son frère Charles Godefroy de la Tour, à qui échut la succession comme duc de Bouillon, duc d'Albret et de Château-Thierry, le 2 avril 1724, il épouse, par dispense du pape Innocent XIII, sa belle-sœur Marie-Charlotte Sobieska, veuve de son frère aîné le prince de Turenne. C'est encore Saint-Simon qui nous tracera le tableau de cette malheureuse union : « Cette dernière avait compté épousé un souverain, mais en réalité son mari et son beau-père n'étaient que deux bourgeois du quai Malaquais ; la princesse ne put s'accoutumer à l'unisson avec nos duchesses et nos

princesses ; elle se rendit solitaire et obscure ; elle eut des enfants, malgré celà, ne pouvant tenir dans une position si forcée, obtint la permission de se rendre en Silésie auprès de son père et de ses intérêts, le mari était satisfait, ne la pressant pas de revenir, elle mourut en Silésie au grand contentement de M. de Bouillon, qui ne laissa pas d'en recueillir assez gros pour ses enfants ». En effet, la princesse Sobieska se rendait particulièrement odieuse par une fierté insupportable, crevant de jalouse devant l'étonnante ascension de son amie d'enfance Marie Lezzinska, une princesse polonoise qui réussit à devenir reine de France. A ce propos, le journal de Barbier rapporte « la princesse Sobieska est et sera bien piquée de voir au-dessus d'elle une particulière de son pays qu'elle regardait infiniment au-dessous d'elle ».

Et pourtant Charles Godefroy ne cessa de jouir des plus hautes faveurs, celles en particulier de Louis XV, qui pour lui rendre service, lui acheta pour le prix énorme de deux cent mille livres en 1738, la vicomté de Turenne, qui rapportait à peine 80.000 livres, tout cela dans le but d'alléger une trésorerie singulièrement obérée. Le duc de Bouillon ne tarda pas à lui témoigner sa reconnaissance en lui réservant une grandiose réception au château de Navarre, digne d'un monarque : souper fastueux, dans le cadre magnifique des jardins, parsemés de canaux et de cascades, suivi d'une chasse aux cerfs et d'une promenade en calèche dans la forêt d'Evreux. Contrairement à la désaffection que ses descendants marquèrent à leur seigneurerie de Château-Thierry, Charles Godefroy semble y avoir manifesté quelqu'intérêt, comme en témoigne le séjour qu'il y fit en juillet 1747 ; l'abbé Hébert nous en rapporte une anecdote, « il faisait une chaleur accablante qui causa la mort d'un membre de la milice bourgeoise mobilisée pour recevoir le duc, celui-ci, sensible au sort de la veuve de la malheureuse victime, mère de plusieurs enfants, la fit venir devant lui, tira sa bourse, et lui donna tout ce qu'elle contenait. Le duc resta deux jours pleins à Château-Thierry, et accueillit fort gracieusement tous ceux qui l'approchèrent. Il fut lieutenant dans le régiment de Bouillon, le fils d'un des échevins nommé Bunel, qui commandait la troupe de jeunes gens, qui étaient allés en uniforme au devant de lui et qui furent sa garde d'honneur durant son séjour, il donna un bal des plus brillants ; il partit le 31 juillet pour aller à Bouillon. Les échevins obtinrent du duc la permission de prendre les grès du gros bastion, qui dominait le parc pour faire pavier la chaussée de l'église Saint-Martin, tel est le début du démantèlement du château. Celui-ci était peuplé à l'époque de toute une colonie de Polonais, qui avaient suivi en France, la princesse Sobieska, lors de son mariage avec Charles Godefroy et qui, après la mort de la princesse en 1740, vinrent se fixer à Château-Thierry. Le duc mourut en 1771 au château de Montalet près de Mantes ; inhumé à Evreux, à l'abbaye de Saint-Thourin ; il était âgé de 65 ans.

Sa mort, continue l'Abbé Hébert, fut sonnée à Château-Thierry, par trois messes d'une demi-heure chacune, avec les quatre

cloches tous les jours, pendant six semaines : touchant témoignage d'attachement de la part de ses habitants. Le « journal politique » imprimé à Bouillon lui consacra un article nécrologique particulièrement élogieux, qui dit en conclusion : la bienfaisance et l'humanité caractérisaient particulièrement ce prince ; il fut l'ami des gens de lettres et le père de ses sujets.

Il laissait deux enfants : un fils *Godefroy Charles Henri de la Tour*, une fille Marie Louise Henriette Jeanne de la Tour, qui épousa le duc de Monbazon, prince de Rohan-Guéméné, prince de Soubise, d'où postérité Rohan Soubise.

Godefroy Charles Henri de la Tour 1728-1792

Pair et grand chambellan de France depuis 1748, il fut un esprit cultivé qui s'intéresse aux arts, il est membre en 1777 de l'Académie de sculpture et de peinture, à titre de conseiller honoraire. Comme ses aïeux, il embrasse la carrière militaire dès l'âge de 16 ans ; il fait sa première campagne dans l'armée du Maréchal de Saxe, et participe à la bataille de Fontenoy, il est nommé maréchal de camp et à ce titre, fait la guerre de sept ans. Mais bientôt, il abandonne le métier des armes, donnant la préférence au cortège de Vénus, sa liaison avec une actrice de l'Opéra Marie Josèphe Laguerre fait beaucoup de tapage en 1775, cette fille née à Lille en 1755, douée en plus de ses talents d'actrice d'un tempérament de feu, trompe à qui mieux mieux le duc de Bouillon, aussi bien avec un acteur de foire, en la circonstance nommé Volonde qu'avec un laquais. Voilà comment nous la peint un article du temps paru dans « l'Espion Anglais » par Pidansat de Mairobé : « cette figure ronde et vermeille, vive M^{le} Laguerre, elle est franche du collier comme une rose, il y a plaisir à se ruiner pour un minois comme celui-là, c'est en faveur de cette actrice que le duc de Bouillon a mangé 800.000 livres en trois mois ». Cette fameuse liaison fit le sujet d'une chanson dont voici la première strophe :

*Bouillon est preux et vaillant,
Il aime Laguerre
A tout autre amusement,
Son cœur la préfère.
Ma foi, vive un chambellan,
Qui toujours s'en disant :
Moi, j'aime La Guerre, O gué
Moi, j'aime La Guerre.*

Devenu veuf, en 1788, il épousait à 60 ans, malgré l'opposition motivée de l'évêque et du chapitre d'Evreux, une fillette de 14 ans, une demoiselle Banastre, fille d'une de ses maîtresses. Pour marquer davantage encore sa grande propension envers le charme féminin, le duc eut des idées originales très singulières ; il créa un ordre de la Félicité ; un ruban vert couleur de l'espérance soutenait une petite croix, symbole qu'il donnait aux jeunes femmes et que

celles-ci s'empressaient de porter ; le marquis de Champonas, son bon ami qui demeurait chez lui, très à la mode par son esprit et sa prodigalité en était le grand maître, les statuts de l'ordre se componaient de maximes de galanterie, auxquels nul ne pouvait manquer, sous peine d'exclusion. C'est ainsi que le duc de Bouillon passa les 25 dernières années de sa vie au château de Navarre, généreux de ses deniers pour l'embellir considérablement, et en faire un lieu de luxure effrénée ; laissez raconter le président d'Avannes : « Navarre devint un véritable lieu de débauche, il y avait surtout un jour, chaque semaine, où ceux qui conservaient encore quelques sentiments honnêtes s'abstenaient d'y paraître ; l'orgie nocturne du vendredi au samedi s'appelait le sabbat ; des femmes sans pudeur, prises indistinctement dans tous les rangs, des hommes blasés sur toutes les jouissances y partageaient les plaisirs désordonnés du prince. » Tels étaient les ballets roses de l'époque.

Survient 1789, et dès le début de la Révolution, le Duc, dans un opportunisme prudent embrasse les nouvelles idées ; il proclame à qui veut l'entendre que l'autorité du roi, en matière d'impôts et de législation ne peut s'exercer que par le consentement libre de la Nation ; emporté par un libéralisme effréné, on le retrouve commandant de la Garde Nationale d'Evreux après qu'il eut prêté en cette qualité le serment de fidélité. Répondant à l'appel de l'Assemblée constituante, qui avait décrété une contribution patriotique égale au quart du revenu de chaque habitant, il dépasse dans un geste qui se veut large et généreux la somme réglementaire, et c'est 332.484 livres qu'il dépose.

Il devait mourir à la fin de l'année 1792, laissant comme héritier un pauvre infirme *Jacques Léopold Charles Godefroy de la Tour*, né le 15 janvier 1746, il sera le dernier des Bouillon. Le malheureux prince était resté estropié à la suite d'une chute d'un trapèze dans le parc de Navarre alors qu'il était enfant ; ses jambes étaient restées si faibles qu'il ne pouvait marcher qu'avec des béquilles, ce qui ne l'empêcha pas d'épouser le 17 juillet 1766, à Carlsbourg Marie Edwige Eléonore Christiane de Hesse-Reinfeld, cette union, ne lui donna pas d'enfant ; d'ailleurs son père ayant sa mort assuré que son rejeton impotent ne lui assurerait aucune descendance, adopta comme second fils, le 1^{er} septembre 1786, un jeune cousin, nommé Philippe d'Auvergne, officier dans la marine anglaise, et le 5 juillet 1791, Jacques Léopold Charles Godefroy approuve et ratifie l'acte d'adoption, qui portait S. A. Mgr Philippe d'Auvergne à la succession des duchés ; finalement cet acte d'adoption devait rester lettre morte.

Le duc ne quittait guère l'hôtel du quai Malaquais, occupé à écrire des libelles contre un père toujours réticent quand il s'agissait de délier les cordons de sa bourse, et aussi contre les chasseurs, « ces bêtes féroces, comme il disait, cent millions de fois plus

bêtes que la bête après laquelle vous courrez tous comme des extravagants, cet animal ne vous demande rien que le repos, et nous sommes assez cruels pour le poursuivre à son de trompes et à cris de chiens. » Quel contraste avec son aïeul Godefroy Maurice, qui ne pensait qu'à courir cent cerfs en un an. Au décès de son père, Jacques Léopold recevait une succession considérablement amenuisée au cours des siècles dont l'origine remontait au traité d'échange de 1651 : Navarre et tout le riche comté d'Evreux, qui avaient fait l'objet de dépenses somptuaires étaient grevés d'hypothèques, et les créanciers se montraient de plus en plus pressants ; ce n'était pas, bien sûr, les domaines et le château de Château-Thierry, qui pouvaient apporter une aide pécuniaire quelconque : un château laissé depuis des lustres, à l'abandon, sans le moindre travail de conservation provoquant la chute de pans de murs au fil des années, en particulier des ailes du palais, et laissant présager sa destruction totale dans les dix années à venir.

Le duc, suivant l'exemple paternel, en prenant officiellement possession de ses droits, « à l'occasion de son avènement à la ducauté », il signe à Navarre une proclamation, suivant laquelle il promet de rester fidèle à la Nation et à la Loi qu'il maintiendra la constitution arrêtée le 23 Mars 1792 par l'Assemblée Constituante ; ainsi notre duc pouvait s'estimer en sécurité en cette période tourmentée, mais il fallut déchanter ; il fut bel et bien spolié de son duché et de tous les domaines inscrits dans le contrat d'échange de 1651 ; ses biens sont saisis et voici le commentaire qu'en donnât la Convention : « Bouillon n'a pu transmettre au tyran Louis XIV une souveraineté qu'il n'avait pas. En annulant l'échange, ce n'est pas à lui, mais au peuple des ci-devant principautés de Sedan et Raucourt que la souveraineté de ce pays doit être restituée, ou plutôt il n'a pas cessé d'en être investi. La Tour d'Auvergne ne doit pas se plaindre de la privation d'une souveraineté qui n'a jamais existé que dans le peuple, et que ses ancêtres n'ont jamais eue, de droits féodaux, dont la dernière racine est extirpée du sol de France ; devenu citoyen français, il doit en avoir le caractère et quand chacun s'empresse de faire des sacrifices, il verra s'accomplir sans murmure celui que les lois de la Nature et de la Raison exigent de lui. »

Nullement sensible à la grandiloquence de cette péroration, le citoyen La Tour ne cesse de contester, de réclamer, et son obstination finit par recevoir sa récompense ; il est vrai que la fougue révolutionnaire commence à mollir ; finalement, il obtient la levée du séquestre, et reçoit même l'assurance de recouvrer sous peu la jouissance de tous ses biens, quand il meurt à Paris le 7 février 1802.

A sa mort le séquestre est rétabli, non pas au nom des principes révolutionnaires, mais simplement par mesure conservatoire, plusieurs de ses héritiers étant en émigration. C'est ainsi que l'illustre

maison des Bouillon La Tour qui s'était au départ auréolée d'une destinée brillante s'est vu décliner au cours des siècles pour s'éteindre avec le destin d'un malheureux infirme.

Quant au patrimoine Bouillon, si paradoxal que cela puisse paraître, il sortit intact de la tourmente révolutionnaire ; en effet, les mesures de séquestration loin d'être des moyens de spoliation furent au contraire, des mesures conservatoires ; à l'époque de l'Empire, quand Napoléon rétablit dans leur droit de propriété les héritiers, la maison de Rohan Bouillon, le capital transmis se retrouva intact.

C'est ce que nous étudierons dans un prochain entretien avec le Comte Roy, la duchesse d'Uzes et la propriété du droit de pêche sur la Marne.
